



PRÉFET DE L'YONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au Plan de Prévention du Risque naturel mouvement de terrain chute de blocs,éboulement de masse et Cavités(PPRN MVTC) sur la commune de Laroche-Saint-Cydroine(89)

Le public est averti qu'en exécution du Code de l'environnement et de l'arrêté préfectoral n° **DDT-SEFREN-URN-2025-048** du 6 novembre 2025, il sera procédé à la mise à l'enquête publique du PPRn mouvement de terrain éboulement de masse, chute de blocs et Cavités sur la commune de Laroche-Saint-Cydroine située dans le département de l'Yonne du **vendredi 5 décembre 2025 à 9h30 au mardi 6 janvier 2026 à 17h30**, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Est désigné M. Gérard FARRE-SEGARRA en qualité de commissaire enquêteur. Et Mme Sylvie LAFORGE-BRAGARD, en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.

L'Unité Risques Naturels (URN), personne à joindre M. Fabien RAVENNE, du Service Forêt, Risques, Eau et Nature (SEFREN), joignable au 03.86.48.41 00, de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Yonne – 3 rue Monge – BP79 – 89 011 Auxerre Cedex, maître d'ouvrage du plan, est à ce titre l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.

Le dossier d'enquête au format papier est mis à disposition à la mairie de Laroche-Saint-Cydroine, , aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Ces éléments seront tenus à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituelles d'ouverture au public de la mairie.

Le dossier d'enquête au format numérique est également consultable à l'adresse du site internet de la Préfecture de l'Yonne :

<https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-prevention-des-risques/Risques-majeurs/Risques-naturels>

Le commissaire enquêteur sera présent à la **Mairie de Laroche-Saint-Cydroine** aux dates et heures suivantes pour recevoir en personne les observations du public :

-Vendredi 5 décembre 2025 de 9h30 à 12H30;

-Samedi 13 décembre 2025 de 9h30 à 12H30;

-Lundi 22 décembre 2025 9h30 à 12H30;

-Mardi 6 Janvier 2026 de 14H30 à 17H30

Les observations et les propositions que soulève le projet pourront être consignées dans le registre d'enquête disponible à la mairie de Laroche-Saint-Cydroine aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Les observations et les propositions pourront également être adressées par voie postale à la mairie rue du 19 mars 1962 **89400 Laroche Saint-Cydroine**. Commissaire enquêteur – PPRn MVTC), ou par voie électronique à l'adresse e-mail :

ddt-enquete-publique-pprnmvtclaroche@yonne.gouv.fr

À l'issue de la procédure, le Préfet de l'Yonne statuera sur l'approbation du plan, éventuellement modifié, sur la commune.

La DDT de l'Yonne publiera le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sur la page internet du site de la Préfecture de l'Yonne cité plus haut.

Par ailleurs, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, à la mairie de Laroche-Saint-Cydroine.

La durée de mise à disposition de ces documents sera au minimum d'un an à compter de la décision finale.